



BAKU
INITIATIVE
GROUP



DECEMBER 14
2023

Neocolonialism:

Human rights, Peace and Security”

Conference, December 14, 2023, Geneva

“Our presidency in the Non-Aligned Movement is coming to an end, the Baku Initiative Group will live on, we will support the exposure of French neocolonialism and the liberation of French colonies from French persecution.

**Ilham Aliyev,
the President of the Republic of Azerbaijan**





“Neocolonialism: Human Rights, Peace and Security”

Conference, December 14, 2023,
Geneva, Switzerland



[Bakulinitiativegroup](#) [bauiniitative](#)
 [bauiniitativegroup](#) [bauk initiative group](#)
 [baukinitiative.com](#)







As a continuation of the series of events organized by the Baku Initiative Group, an international conference on the theme "Neocolonialism: Human Rights, Peace and Security" was held on December 14, 2023, at the UN Headquarters in Geneva, Switzerland. So, the international event coincides with the date of adoption of the Declaration on Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples according to resolution No. 1514 (XV) of the United Nations General Assembly on December 14, 1960.

Representatives of 22 countries, including the last colonies of France - French Guiana, Martinique, Guadeloupe, Kanaky (New Caledonia), Maohi Nui (French Polynesia), Corsica which suffered and are still suffering from the colonial policy of France, those of the former French colonies Senegal and Algeria, as well as participants from other countries got together by means of the Baku Initiative Group in Geneva on December 14, 2023.

The union members, party and movement leaders of the French overseas territories, representatives of non-governmental organizations, foreign media workers, and diplomatic representatives of different countries and international organizations participated in the conference so, it was a great opportunity to share their thoughts and ideas. The discussions comprehensively covered protecting human rights, creating a favorable environment of peace and security in the direction of the fight against neocolonialism and the elimination of colonialism

As a result, the international conference "Neocolonialism: Human Rights, Peace and Security" like other international events held by the Baku Initiative Group, became a significant platform to bring the current realities of means of analyzing and solving many issues in the context of colonialism and human rights violations to the attention of the world community.

In conclusion, the participants of the event expressed their deepest gratitude to the President of the Republic of Azerbaijan H.E. Mr. Ilham Aliyev, Chairman of the Non-Aligned Movement, for attention, care, and the support provided to them in conveying their struggle voices to the world.

It should be noted that the conference held at the UN Headquarters in Geneva, Switzerland, is the IV international event organized by the Baku Initiative Group in 2023 to support the people fighting against colonialism and striving for freedom



Luc Francis CAROLE

Martinique

Le 14 décembre 1960, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait la Résolution 1514 que l'histoire a retenue sous le nom de « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. »

Ce ne fut pas un cadeau des démocraties occidentales. Loin s'en faut ! Le projet de texte fut en réalité porté par le groupe afro-asiatique constitué des pays d'Afrique et d'Asie ayant nouvellement accédé à l'indépendance.

Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de rappeler les résultats du vote de ce mercredi 14 décembre 1960 :

- 89 pour,
- 0 contre,
- 9 abstentions.

Parmi les 9 pays qui se sont abstenus, on retrouve, en particulier, et ce n'est pas un hasard de l'histoire :

-la Belgique (dont le Congo était une possession personnelle du roi des Belges, Léopold II, jusqu'en juin 1960),

-l'Australie (on sait le traitement discriminatoire réservé aux Aborigènes, les premiers habitants d'Australie depuis 60000 ans dont un référendum en date du 14 octobre 2023 a refusé de reconnaître les droits),

-le Portugal (dont l'empire colonial en Afrique s'effondrera dans les années 70),
-l'Union Sud Africaine (sous régime d'apartheid de 1948 à 1991),

-les Etats-Unis (que l'on ne présente plus), -Israël (qui, encore aujourd'hui, organise le génocide du peuple palestinien à Gaza)

-et la France, le « pays des droits de l'homme »...qui pille l'Afrique, massacre à Ouvéa, affiche sa complicité avec l'Etat sioniste d'Israël et colonise nos pays

Permettez-moi, avant de poursuivre et sans y insister outre mesure, de dénoncer la campagne visqueuse et les pressions infâmes organisées par le gouvernement



français, par l'intermédiaire d'une presse aux ordres, pour tenter de discréditer les organisations anticolonialistes qui, à Bakou, à New-York ou à Genève entendent dénoncer les crimes coloniaux et faire valoir le droit de leurs peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette campagne ridicule est d'ailleurs relayée par les serviteurs locaux de la France dans nos pays, dont certains pour le moins inattendus... En dépit de ces pressions et de certaines complicités intellectuelles et politiques, nous poursuivrons notre action internationale, avec le soutien de tous ceux qui, sans chercher à nous instrumentaliser, voudront, par solidarité, contribuer à faire respecter nos droits de peuples.

Nous refusons de nous plier docilement à la propagande française sur les pays « fréquentables » ou pas. Notre propre réflexion nous semble plus pertinente que la tendance servile à publier, par esprit revanchard, des articles de « Libération », « La Tribune du Dimanche » ou encore « Marianne » sur ces questions.

Je veux par ailleurs répéter solennellement, ici à Genève, que pas plus que le peuple azerbaïdjanaise le peuple français n'est pas notre ennemi.

Nous ne combattons pas le peuple français. Nous combattons l'État colonial français.

Et si, à bien des égards, le peuple français est un grand peuple, force est cependant d'admettre qu'à tous les égards, l'Etat colonial français est un petit État.

Il reste que cette non-prise de position de la France en 1960 est cohérente avec l'idéologie française sur les droits humains que Jules Ferry résumait ainsi, le 28 juillet 1885 :

« La déclaration des droits de l'homme n'avait pas été écrite pour les noirs d'Afrique équatoriale. » Et on pourrait ajouter ni pour les Arabes, ni pour les Indiens, ni pour les non-occidentaux d'une manière générale.

Un proverbe de chez nous dit : « Sèpan chanjé lapo mè sèpan rêté sèpan ». Le serpent peut changer de peau mais il restera toujours un serpent. Les empires coloniaux ont changé la forme de leur domination mais ils poursuivent cette domination.

La survie du colonialisme et du néocolonialisme dans nos pays, le pillage des ressources de l'Afrique et la guerre au Congo, les inégalités et les océans de pauvreté délibérément construits par les grandes puissances pour perpétuer leur hégémonie, les massacres à Gaza au nom d'un prétendu droit d'Israël de « se défendre », toute cette actualité montre que le serpent colonial a changé de peau mais qu'il n'a pas, fondamentalement, changé de nature. Le suprémacisme occidental demeure. Il est peut-être, dans un contexte où il se sent menacé, plus agressif que jamais.

Parler de paix et de sécurité dans le monde nous conduit d'abord à faire le constat que les grandes puissances sont les principaux fauteurs des guerres impérialistes dont la finalité consiste à protéger leurs intérêts économiques et stratégiques au détriment des peuples dominés et de toute éthique.



C'est au nom des « droits de l'homme » blanc occidental, au nom d'une vision hégémoniste du monde, au nom d'un suprémacisme qui n'a aucune honte à s'exhiber, que les droits des peuples à la souveraineté, au développement, au bien-être, à la santé, tout simplement à la dignité et à la vie sont impitoyablement violés.

Notre peuple, le peuple martiniquais n'échappe pas à cette triste réalité. La loi de départementalisation de 1946, qui a permis à la France de faire supprimer la Martinique de la liste des pays à décoloniser en 1947, dissimule mal les plaies du colonialisme le plus vulgaire :

- le mal développement qui structure la dépendance alimentaire, la cherté de la vie, la paupérisation, le départ massif de notre jeunesse;

- l'oppression culturelle qui confine notre langue à un statut subalterne qui, à terme, menace son existence même, et, plus généralement, relègue notre histoire, notre culture au rang de folklore;

- la transformation de notre pays en base militaire, sans aucune consultation de la population ou de ses représentants;

- une justice à deux vitesses qui protège les corrompus et criminalise ceux qui osent s'opposer au système colonial;

- le génocide par substitution et l'empoisonnement de la population au chlordécone.

Contre ce colonialisme anachronique et hypocrite de la France, nous exigeons le droit à l'autodétermination du peuple martiniquais, le droit à l'indépendance de la nation martiniquaise, le droit à la constitution d'un État souverain martiniquais.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Il n'y a pas de guerre des civilisations comme on voudrait nous le faire croire.

Cette thèse a pour objectif de dresser les peuples les uns contre les autres et de dissimuler les injustices et la violence des hégémonismes. Ce ne sont pas les civilisations qui s'affrontent aujourd'hui entre elles. Ce sont les intérêts d'une minorité qui jettent les peuples dans la sauvagerie des guerres.

Celles et ceux qui nous ont précédés, le 14 décembre 1960, ont ouvert une voie. Celle de la dignité et de la justice. Il nous appartient, avec la plus extrême lucidité, avec courage et détermination, quelle que puisse être l'opacité du moment, d'accomplir notre part de mission jusqu'à l'élimination totale du colonialisme et du néocolonialisme et la libération complète des femmes et des hommes de notre planète.

Nous reprenons à notre compte les paroles prophétiques du penseur de la Renaissance africaine et, en même temps, d'une Renaissance de notre humanité, Cheikh Anta Diop :

“Nous aspirons tous au triomphe de la notion d'espèce humaine dans les esprits et dans les consciences, de sorte

que l'histoire particulière de telle ou telle race s'efface devant celle de l'homme tout court. On n'aura plus alors qu'à décrire, en termes généraux qui ne tiendront plus



compte des singularités accidentelles devenues sans intérêt, les étapes significatives de la conquête de la civilisation par l'homme, par l'espèce humaine tout entière. »

Merci de votre précieuse attention.



**Carlyle
CORBIN**

**International Advisor on
Governance**

On this day some 63 years ago in 1960 the United Nations (UN) General Assembly adopted the landmark **Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples** (Resolution 1514 (XV)). The vote was taken in the General Assembly rather than in the Security Council where it could have been vetoed by one of several permanent members who maintained colonies then - as they do today.¹ I will focus on the impact that this **Decolonisation Declaration has had on the global process of self-determination as a fundamental human right**, and the contemporary challenges to bringing an end to contemporary colonialism.

The adoption of the Decolonisation Declaration in 1960 was a **defining moment** as it served to accelerate the self-determination and consequent decolonisation of **former colonies, mainly in Africa, Asia-Pacific and the Caribbean**. The Declaration ushered in a period of decolonisation acceleration which lasted over a 30-year period culminating with the independence of Namibia in 1990. After that, the process slowed significantly. This began the period of decolonisation stagnation in which we are today. There are 17 remaining mostly island territories, on the UN list of NSGTs and at least that many in the periphery, or not on the list. We see a refusal of the administering Powers to advance their colonies to the full measure of self-government as required by **Article 73(b) of the UN Charter**. Instead, they promote a form of colonial accommodation and legitimisation.

Nevertheless, the UN General Assembly continues to reiterate that “(a)ll peoples have the right to self-determination; by virtue of that right they freely determine their

¹The Decolonisation Declaration was adopted by the UN General Assembly on December 14, 1960 with 89 countries voting in favour, none voting against, and nine abstentions: Australia, Belgium, Dominican Republic, France, Portugal, Spain, Union of South Africa, United Kingdom, and United States.



political status and freely pursue their economic, social and cultural development.” This is repeated in the major human rights conventions and declarations including the International Covenant on Civil and Political Rights (ICCPR), the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (ICESCR) the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples (UNDRIP) among other international instruments.

The UN General Assembly has consistently recognised the organic link between human rights and self-determination in its resolutions. Amongst the various references, four are instructive:

- The first reference is the recognition of the mandate of the Human Rights Committee “under the (ICCPR) (to) review the status of the self-determination process, including in small island Territories under examination by the Special Committee on Decolonisation” and the call for collaboration between the Human Rights Committee and the UN Decolonization Committee;²
- The second reference is the acknowledgement that “in the process of decolonization, there is no alternative to the principle of self-determination, which is also a fundamental human right, as recognized under the relevant human rights conventions”;³
- The third reference is the reaffirmation that the existence of colonialism in any form or manifestation, including economic exploitation, is incompatible with the (UN) Charter, the (Decolonisation) Declaration and the Universal Declaration of Human Rights;⁴
- The fourth reference is that “the universal realization of the right of all peoples, including those under colonial, foreign and alien domination, to self-determination is a fundamental condition for the effective guarantee and observance of human rights and for the preservation and promotion of such rights.”⁵

However, self-determination as a fundamental human right continues to be impeded in various ways:

- A glaring impediment is the refusal of France as the administering Power of Ma’ohi Nui (French Polynesia) to comply with its international legal obligations under the UN Charter to submit information on the territory to the UN. This refusal has gone on for over a decade since the reinscription of the territory on the UN list of non self-governing territories (NSGTs) in 2013. The failure to advance the territory to full self-government, whilst instead promoting the legitimisation of colonialism, is further violative of the UN Charter and the Decolonisation Declaration.

² UN Resolution 68/95 on Questions of American Samoa, Anguilla, Bermuda, the British Virgin Islands, the Cayman Islands, Guam, Montserrat, Pitcairn, Saint Helena, the Turks and Caicos Islands and the United States Virgin Islands, 11 December 2013.

³ id/

⁴ UN Resolution 77/149 on Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, United Nations General Assembly, 12 December 2022.

⁵ UN Resolution 77/207 on Universal realization of the right of peoples to self-determination, 15 December 2022.



- A second impediment is the unilateral application of laws from administering Powers to the territories such as those laws which limit the authority of the people to conduct a genuine self-determination process. Examples include the control of electoral and referendum processes in Ma'ohi Nui and Kanaky, and the procedure permitting voter eligibility for people other than the colonised peoples. This can distort any referendum outcome and compromise the legitimacy of a genuine act of self-determination. We see this in the case of Guam through court rulings of the administering Power.
- A third impediment is the failure of the UN to implement its mandate to provide public education programmes in the territories leading to genuine acts of self-determination. Add to this the withdrawal of an active UN role in the overall self-determination process despite repeated UN resolutions calling for specific actions to be undertaken.
- A fourth impediment is the presence of military installations and activities in many NSGTs which the UN General Assembly continues to recognise as impediments to the decolonisation process. The administering Powers simply refuse to comply with repeated UN resolutions to terminate military activities and to eliminate military bases in the NSGTs in compliance with the relevant resolutions of the General Assembly.⁶
- A fifth impediment is the usurpation of natural resources of the territories by the administering Powers. In the case of Ma'ohi Nui, UN resolutions on the territory "ensure the permanent sovereignty of the peoples of French Polynesia over their natural resources, including marine resources and undersea minerals, in accordance with the relevant resolutions of the General Assembly."⁷ But these resolutions are ignored.

These and further issues continue to impede the realisation of the fundamental human right of self-determination for the peoples of the territories who remain in the contemporary colonial condition. The lack of progress and innovation in the political evolution of these territories has resulted in a de facto accommodation and legitimisation of the inequality of political dependency. This is in contravention of the right to self-determination under international law.

The refusal by France and other administering Powers to comply with its UN Charter obligations circumvents the same "rule of law" that these States demand of other nations. These are the challenges to contemporary self-determination and fundamental human rights of peoples who are governed under dependency arrangements which were never meant to be permanent. At best, these arrangements were meant as transitional and preparatory to full measure self-government. Colonial reform is not decolonisation.

⁶ 4 op. cit.

⁷ UN General Assembly Resolution 77/139 Question of French Polynesia, 12 December 2022.



This is but a reflection of the challenges to the realisation of the fundamental human right to self-determination of peoples in the contemporary colonial condition. These challenges can be overcome with implementation of longstanding actions already endorsed by the international community to advance a genuine self-determination process leading to full and complete decolonisation.



Marie-Line SAKILIA

Kanaky (New Caledonia)

Monsieur le Directeur Exécutif du GIB,
Mesdames et Messieurs les Membres du GIB,
Mesdames et Messieurs, les Invités à cette conférence
Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, Monsieur le Directeur Exécutif de Baku Initiative Group, de nous convier à participer à cette conférence « Néocolonialisme : droit de l'homme, paix et sécurité ».

Militante de l'Union Calédonienne parti indépendantiste créé en 1970 membre fondateur du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste né le 24 septembre 1984, Conseillère au congrès de la Nouvelle-Calédonie Vice-présidente de la commission des droits de la famille et de la femme, parlement monocaméral issue des accords de Matignon pacte de paix signé, suite à la guerre civile de 1984-1988, et de l'Accord de Nouméa processus de décolonisation pacifique. Je suis singulièrement attachée aux valeurs de mon peuple bafoué depuis 1853, 170 ans d'histoire jalonnée de pleurs et de drames et parfois de joies, pourtant inaudibles, pour la France puissance administrante.

Je me fais la voix de mes ancêtres et de mes pairs restés au pays, pour vous dire toute l'affection et les chaleureuses salutations de mon pays Kanaky, au GIB au Bureau du MNA et aux peuples présents et représentés.

Aujourd'hui, 14/12/23, ici à Genève, le FLNKS porte l'expression de 56.10% soit 103.483 calédoniens contestant le référendum arrêté du 12.12.2021, malgré la crise sanitaire covid19 et le deuil porté par notre population, l'état français nous l'a imposé, alors que prévu en 2022. Ainsi les 75.720 sur 180.799 personnes, soit 43.87% convaincues par les lumières de la colonisation par la France ont refusé leur liberté.

« C'est ça la France »¹ , au titre **d'une exigence démocratique** le Premier Ministre Darmanin tente malgré (Résolution 1514) de maintenir la Calédonie dans la diversité culturelle de l'hexagone, entretenir, dans ce même temps 40.000



expatriés attirés par le développement économique du territoire, vivant sous les tropiques au paradis affirment rester européens français et demandant de bénéficier de l'intégration au corps électoral citoyen calédonien, par la révision de la constitution que nos sénateurs et notamment notre Premier Sénateur Robert Wiéni XOWIE, s'empressera de faire contrecarrer. **A ce titre nous sollicitons le soutien du MNA, au dépôt du recours en annulation du 3 ème référendum, devant la Cour Internationale de Justice.** N'est-ce pas là le non-sens de la décolonisation au sein de la république ? **La France a une seule obligation envers nous calédoniens, c'est la décolonisation.**

« C'est ça la France » La France avec sa puissance militaire a réuni le 10 ème sommet régional des ministres de la Défense du Pacifique Sud (SPDMM), une provocation, sous les yeux des calédoniens, le baptême de la base militaire du nom d'un combattant autochtone mort pour la France lors de la FLNKS seconde guerre mondiale. L'Etat français, veut conforter durablement les institutions du territoire et sa place au sein de la République. Point 5 AG Comité Spécial du 15 juin 2022,

Force est de constater que la Nouvelle-Calédonie dénommée « La petite France » dans les spots publicitaires touristiques internationaux, dirigés et produits par Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud NCTPS jusqu'en 2019 (dont je fus membre avant sa dissolution en décembre), outil de diplomatie économique de la province sud partisane du maintien de la Calédonie dans la France, témoignent des dérives partiales de la puissance administrante dans la mise en œuvre des politiques publiques, durant les 20 années de l'accord de Nouméa², **un processus de décolonisation pacifique et irréversible, non effectif.**

En effet, ce processus aurait **garanti à l'état français, l'essor orienté du produit intérieur brut et la pression sur les secteurs économiques, en plus d'une administration de l'économie calédonienne.**

La coexistence paradoxale de pénuries de main-d'œuvre subies par les entreprises et les risques d'exclusion ou de marginalisation du marché du travail pour une fraction de la population. Le peuple autochtone marginalisé à travers les mesures économiques et sociales adoptées et leurs incompatibilités avec les réalités locales et provinciales, il est quasi impossible de construire sur terres coutumières et d'accéder aux crédits sans la double garantie bancaire.

Situation économique et sociale en 20 ans :

- **PIB multiplié par 3** passe de 3 à 9Md € à soit 1000 Md CFP : 63% tertiaire dont les services non marchands 33 % administration « administration, enseignement, santé » et 30% privé les services marchands « commerce, transport, hébergement, communication, finances » ; L'industrie emploie 12 % des actifs occupés, devant la construction (9 %) et l'agriculture (5 %). Industrie du nickel SLN/Eramet les titres miniers détenus en partie par L'état français, non exécution RES 2621 (XXV) du

¹ Déclaration du Ministre des Armées LECORNU, le 6 décembre 2023.

² Article 77 de la Constitution issu de la révision du 20 juillet 1998



12/10/1970, repris au 6 AG Comite Spécial du 15 juin 2022.

- Dépendance aux Transferts financiers de la France : 15 % soit 155,5 milliards CFP dont 2/3 en pensions et de traitements et 1/3 de dotations et « contrats de développement » financement des grands travaux de la section investissements communes provinces gouvernement.
- Budget de Nouvelle-Calédonie³ : un déficit structurel budgétaire depuis 2018 de 142 M€ pour un budget annuel de 1.930 Md€ soit 230 Md CFP, 3 années consécutives en déséquilibre moyen de 126 Millions € soit 15 Md CFP.
- Système de santé et sociale (Cafat/Ruamm) depuis 2010 peine à s'équilibrer, affichant un déficit de 17 Md CFP et une dette cumulée de 36 Md CFP, avec une fiscalité calédonienne compensant les mesures d'aides au développement économique octroyés aux 25.000 travailleurs indépendants plus de 52%. (2009 : 13.000 TI ; 2019 : 19.000 TI ; 2022 : 25.000 TI).
- La scolarité : 1 er bilan du Vice rectorat depuis 98 de l'enseignement en collège et lycée, affichant jusqu'à 20% de décrochage scolaire sur un effectif de 500 élèves dans un des collèges des quartiers nord, classé difficile de la capitale Nouméa.
- Le marché du travail c'est 110.200 actifs :
 - » 65.346 sont salariés privés dont 32600 non natifs (50%).
 - » 23.000 sont des agents de la fonction publique dont 10.000 fonctionnaires et 13.000 relèvent du statut contractuel privé. Le concours est la règle, alors que plus de la majorité ont été recrutés hors concours, n'est-ce pas là un contournement de la loi du pays n° 2010, faisant état d'une discrimination positive.
- » Le Taux d'incarcération : le 6 juillet 2023 la Cour Européenne des droits de l'homme a condamné la France pour indignité de condition de détention et surpopulation carcérale, suite au rapport de CGLPL publié au JONC du 18/12/2019 situation vieille de plus de 10 ans. C'est 539 détenus dans 230 cellules, Le record de la surpopulation carcérale 143% respectivement derrière Mayotte et Guyane et dont plus 98% sont des Mélanésiens.
- » Nombre de sans domicile fixe après la crise Covid19 est passé de 300 à 850 personnes.

En définitif, on assiste à **une fragilisation de l'accès à l'emploi de notre jeunesse**, le contournement de la réglementation locale favorisant les actifs, par les non natifs (expatriés métropolitains) à l'accession à l'emploi, seulement 12% des nouveaux emplois sont déclarés, sur 3 ans 10/100 emplois annuel sont déclarés

³ Congrès, Gouvernement, 3 provinces, 33 communes, et 25 établissements publics 230 Md CPF vs 1.928 Md€



et publiés sur le marché local, *c'est en nombre 2 emplois sur 3 à pourvoir qui échappent au dispositif de protection de la main d'œuvre locale.*

« La France c'est ça » un l'effet levier de « Territoires d'Innovation » et la dynamique engagée RES/70-1 25/09/2015, *la Nouvelle-Calédonie constituera dans 10 ans le berceau de l'expertise et de l'expérimentation, en matière d'observation océanique et de sa préservation*, une méthode pour assurer les valeurs de la république française, la liberté de venir et de s'installer des citoyens métropolitains français, *les actifs non natifs, enseignants, chercheurs, scientifiques, médecins..*, sur le sol calédonien, territoire non autonome (RES 1514).

La nécolonisation prend la forme de conseils en matière de réchauffement climatique, en développement social et solidaire, de surveillance de pêche illégale ou encore d'enseignement professionnalisant par le RSMA. C'est autant de services, que l'encouragement au développement local est nécessaire pour fixer nos populations et rapatrier nos étudiants devenus diaspora, en exil forcé par manque de mise en adéquation entre l'offre et la demande en matière d'emploi

Monsieur Le Directeur exécutif du GIB, chers membres présents, voici en quelques tristes faits, la situation politique de la Nouvelle-Calédonie, à laquelle l'audit de la décolonisation demandée par le FLNKS (en 2022) à l'ONU via la France, tarde.

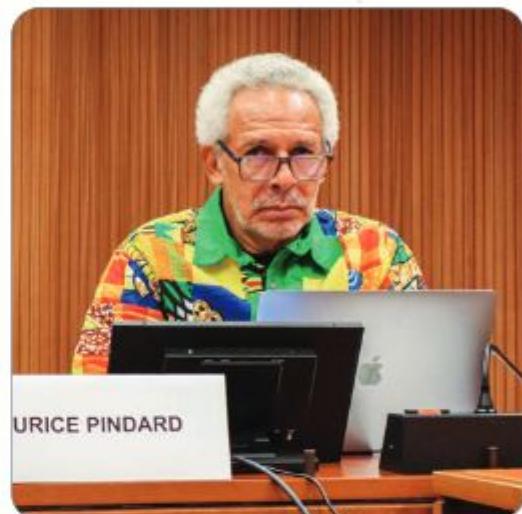
En conclusion, la situation ainsi créée au terme de ce processus politique Res 26/06/2022, en cette période de transition est la souveraineté pleine et entière, par rapport à ce qui pourrait être défini comme une norme universelle en matière de droits politiques et de droits de l'homme.

Pour terminer, par un extrait du Discours d'ouverture du Président de l'Union Calédonienne Daniel Goa,, le 10 novembre 2023 à Kwégnyii, lors du 54 ème congrès du parti de Feu Jean-Marie TJIBAOU. « Il existe aujourd'hui une volonté politique de réactiver le peuplement de notre pays visant à rendre minoritaire le peuple kanak. Cette stratégie sournoise détruit la notion de peuple calédonien et même l'existence d'un peuple propre au pays ». Assistons-nous, à un génocide par substitution sans mot dire!





**Maurice
PINDARD**
French Guiana



Paix et Sécurité dans les pays colonisés,
Violation des droits humains dans les pays colonisés et néocolonisés,
Peut-on avoir paix et sécurité dans un pays colonisé ?
Les droits humains sont-ils respectés dans les pays colonisés ?
Le cas de la Guyane, territoire colonisé par la France.

L'ambassadeur du Venezuela, lors de sa prise de fonction en tant que président de Comité de Décolonisation de L'ONU en 2016, mettait en garde tant la France, les USA que la Grande Bretagne pour le maintien de colonies déguisées, avec tout ce que cela entraîne comme brimades, vols, spoliations, discriminations, injustices, etc...

Mesdames, Messieurs,

Amis et camarades,

L'histoire de notre pays, la Guyane, est une histoire de vol de territoire par la France au nom du principe de Terra Nullius (Terres non habitées). L'état français possède officiellement, selon ses lois, 90% des terres du pays

C'est aussi une histoire de massacre d'amérindiens, de traite négrière transatlantique et de mise en esclavage des africains ainsi déportés. Ce sont des faits que l'opinion mondiale, et la France elle-même par la loi Taubira de 1999, ont qualifié de crimes contre l'Humanité.

On ne peut pas trouver de plus grande violation des droits de l'Homme que le commerce d'êtres humains en fonction de leur couleur de peau et le massacre de populations autochtones. Le système esclavagiste français réglait la vie et la mort des africains déportés selon des textes de loi réunis dans ce que l'on appelait « le Code Noir ».

Les descendants des africains esclavagisés se battent depuis toujours, en Amérique et dans la Caraïbe, pour des réparations contre ces crimes.



L'ONU a d'ailleurs décrété 2015-2024 décennie des Afro-descendants.

A l'abolition de l'esclavage en 1848, les africains esclavagisés sont lâchés sans ressources et sans terre, dans la nature, avec obligation de se transformer en esclaves salariés de leur anciens maîtres qui deviennent leurs nouveaux patrons. Ceux-ci ayant été, bien sûr, indemnisés de la « perte » de leur main-d'œuvre gratuite.

Les nouveaux libres squattent les terrains de l'état pour faire des abattis (des champs itinérants à cultiver) dans la forêt. En Ville ils se battent pour l'accès au logement, à l'école et aux études. Ils se débrouillent pour vivre avec leurs modestes revenus et se lancent dans le rush aurifère qui débute avec la découverte du premier filon d'or en 1855

En 1946, la France transforme la colonie Guyane en Département français par une loi d'Assimilation. Ce faisant elle la soustrait, en 1947, de la liste des territoires non autonomes qu'elle avait déclarés à l'ONU en 1945.

C'est ce bref rappel historique qui nous permet de dire déjà que notre peuple, ancré anciennement en Amérique et en Afrique, a été et est toujours privé du droit le plus élémentaire à l'existence. Aux yeux de la France, selon sa constitution et sa législation, le peuple Guyanais n'existe pas ! Les peuples autochtones n'existent pas !

Quelle plus grande violation des droits humains que celle qui vous nie à l'existence en tant que peuple ?!

C'est d'ailleurs la raison fondamentale qui justifie la demande de réinscription de notre pays, la Guyane, sur la liste des pays non-autonomes de l'ONU, afin d'obliger la France à respecter notre droit à l'autodétermination jusqu'à la constitution d'un état indépendant. De façon à exister enfin en tant que peuple souverain sur ses terres héritées du crime contre l'humanité qu'est la colonisation.

Dans le détail, en 2023, nous pouvons donner à l'assistance quelques exemples de violation des droits humains de nos populations.

- Droit à la terre : Revendication relevant du préalable foncier, ce sont tous les secteurs et toutes les collectivités qui se battent pour obtenir de l'état un morceau de terre dans un territoire de 90 000 km² pour 400 000 habitants.

- Droit à la vie décente : Plus de la moitié de la population guyanaise vit sous le seuil de pauvreté, chiffre officiel

- Droit à l'eau potable et à l'électricité : Des milliers de foyers n'ont pas accès à ces droits élémentaires. Du fait du non développement du pays, du manque de logement et de l'enclavement de certaines parties du territoire, le manque de fourniture régulière d'électricité provoque les pannes des systèmes de distribution d'eau potable. Et il faut s'alimenter dans l'eau des fleuves polluée par le mercure déversé par l'orpaillage illégal. Une enquête sur le taux de mercure dans les cheveux des habitants des fleuves Maroni et Oyapock révélait des taux alarmants.

Droit à la santé. Les hôpitaux ne répondent pas aux critères minimum de santé, il manque des médecins généralistes et spécialistes. Il faut évacuer les



malades graves aux Antilles et en France. Ou alors, pas de moyen de circulation, pas d'évacuation, mort sur place ou invalidité.

Droit au logement. Ce sont les squats, l'habitat informel qui se développent avec pour corollaire une situation de précarité généralisée.

Droit d'égal accès à l'école. Encore des milliers d'enfants n'ont pas accès à l'école. La Guyane est un territoire où il faut manifester dans les rues, bloquer les administrations de l'état français en Guyane, dresser des barricades pour simplement avoir un Rectorat ou une Université de plein exercice. Cette semaine encore tous les syndicats entamaient une grève illimitée.

Droit à la justice. Tous les secteurs d'activité sont en crise et manifestent. Récemment c'était la grève des greffier qui se battent pour des effectifs corrects et des conditions de travail qui ne pénalisent pas les justiciables.

Et la liste n'est pas exhaustive...

Quant à la paix et la sécurité dont la compétence est exclusivement celle de l'état colonial français !

10000 garimpéros, orpailleurs illégaux venant du Brésil, exploitent illégalement de l'or dans la forêt. Ce sont 10,5 tonnes d'or (à 60 000 euros le kilogramme) qui sont envoyés clandestinement au Brésil avec la complicité des forces armées françaises. Elles ont en effet renoncé à éradiquer ce phénomène qui sévit y compris à l'intérieur d'une zone préservée, soi-disant, le fameux Parc Amazonien. Avec les conséquences montreuses sur la turbidité des eaux des rivières et la pollution au mercure des fleuves.

Sécurité en mer ! 45 navires étrangers ont été repérés cette semaine par une mission écologique. Ils pêchent dans les eaux de Guyane quand nos pêcheurs sont interdits d'y aller à cause des lois européennes sur la pêche en haute mer.

50 homicides à l'année, la Guyane est le territoire le plus meurtrier des territoires français. Encore cette semaine une nouvelle marche contre l'insécurité. Vols, braquage, cambriolages. Là encore nous battons tous les records .

Il nous faut aussi mentionner la situation sociale tellement dégradée, avec un taux de chômage général de 30% et de 40% au niveau de la jeunesse. Nous subissons le fléau social de la drogue qui est un échappatoire à la précarité et touche énormément de nos jeunes. 30 mules (trafiquants qui transportent des boulettes de cocaïne dans leur corps) par vol d'avion vers l'Europe pendant que les autorités françaises refusent d'installer un scanner corporel à l'aéroport .

Paix et sécurité !

Nous n'avons pas le droit à la parole, la France refuse de partager cette compétence avec les élus locaux. La base spatiale de Kourou était initialement une base civile. Elle est maintenant sous la direction du ministère de la défense et envoie régulièrement des satellites militaires. C'est une base européenne, avec les Fusées Européennes Ariane et Vega. C'est une base avancée de l'OTAN en Amérique du Sud.



La France fait des manœuvres militaires avec les Hollandais dans la Caraïbe. Ils viennent de définir les délimitations de frontières dans leur colonie partagée de Saint Martin-Sint Marteen.

Avec le développement de l'exploitation du pétrole au Surinam et au Guyana le commandement militaire français s'active sur le plateau des Guyanes. Le conflit entre le Guyana et le Vénézuela voit la France renforcer sa présence diplomatique et militaire dans nos régions sans que nous n'ayons aucun pouvoir de décision. Nous sommes donc menacés de guerre par les agissements impérialistes de la France dans la région des Guyanes et plus généralement en Amérique du Sud et dans la Caraïbe.

En conclusion

Nous remercions encore le GIB pour l'organisation de cette conférence dans les locaux de l'ONU à Genève. Nous remercions la République d'Azerbaïdjan, actuelle présidente du Mouvement de Non Alignés pour son soutien dans notre lutte anti-coloniale.

Permettez nous d'avoir une pensée pour nos frères autochtones dont un des leurs, un des nôtres, est décédé cette semaine. Alexis Tiouka, c'est son nom, a oeuvré en tant que juriste dans ces locaux de l'ONU à Genève pour la défense des droits des populations autochtones de Guyane. Nous félicitons les jeunes qui ont pris la relève, particulièrement les membres de l'association de la Jeunesse Autochtone de Guyane dont l'une d'entre eux s'est exprimée ce mois-ci à la tribune de l'éminente assemblée réunie pour examiner la question du droit des peuples autochtones.

Nous adressons un Salut Militant appuyé à tous les peuples en lutte pour le Respect des Droits Humains, la Paix, la Sécurité et pour l'éradication du colonialisme et du néocolonialisme sur notre planète !

Merci à toutes et tous de votre écoute.

Merci encore.



Claudette DUHAMEL

Martinique



Pour comprendre la violence que subi les peuples encore sous domination coloniale, il faut se rappeler que la colonisation consiste pour un Etat à prendre possession d'un territoire et de le dominer politiquement militaire et économiquement le peuple qui s'y trouve.

Dès lors, les droits de l'homme, tels que les états occidentaux les conçoivent, ne peuvent trouver à s'appliquer dans un pays colonisé dès lors qu'un peuple dominé se voit interdire le droit à l'existence même.

En effet, un peuple colonisé ne peut exercer un droit fondamental attaché à la personne humaine, qui consiste à pouvoir se donner des lois des institutions et une organisation sociale procédant de lui-même. De ce fait le colonisé est privé de l'ensemble des droits que les français ont inscrit dans leur fameuse déclaration des droits de l'hommes et du citoyen.

Il se voit ainsi donc amputé d'une caractéristique essentielle de l'être humain : la dignité, qui est la manifestation pleine et entière de son humanité et qui est ainsi annihilé par la domination d'un autre peuple.

Cette privation majeure du droit à l'existence de toute communauté humaine se manifeste bien sûr sur tous les plans de la vie sociale du colonisé.

Ainsi, pour maintenir sa domination l'Etat colonisateur, en l'occurrence la France, n'hésite à priver le peuple de sa liberté de manifester contre l'oppression du système colonial.

Les exemples de répressions militaires et judiciaires de notre jeunesse au cours des 50 dernières années sont là pour le prouver. Ainsi, dans les années 60 des jeunes furent arrêtés déportés en France et certains condamnés pour avoir simplement exprimé leur volonté de mettre fin au système colonial



Actuellement en Martinique, une répression farouche s'abat sur des jeunes martiniquais qui manifestent contre l'empoisonnement de notre peuple par le chlordécone, poison mis dans le sol martiniquais par les descendants colons esclavagistes avec l'accord de l'Etat français.

Ces militants sont arrêtés à la moindre occasion et, sans qu'on puisse leur reprocher aucun fait délictueux, poursuivis pour simplement avoir manifesté contre la situation d'impunité dont jouissent les békés lesquels par contre, ne sont pas poursuivis pour ces faits d'empoisonnement.

Sur le plan économique, l'Etat français a fait de nos pays des territoires de surconsommation de produits importés d'Europe et a empêché tout projet de développement économique de l'île par les martiniquais condamnant une partie de la population à vivre de transferts sociaux.

Le martiniquais se voit donc privé d'un droit essentiel, celui d'entreprendre, dès lors que l'activité envisagée intéresse les descendants des colons esclavagistes constitués en caste dite béké

Cette caste est la seule à tirer profit de ce système puisqu'elle possède tous les commerces de grande distribution ce qui lui permet de vendre à des prix exorbitants les produits importés d'Europe.

Cette violence économique est à l'origine d'une violence sociale inouïe. La plupart de nos jeunes, victimes d'un chômage massif, se voyant contraint soit de s'exiler en France, soit de recourir à la vente de produits stupéfiants pour survivre alors que, dans le même temps, l'Etat colonial français facilite l'installation de ses ressortissants en Martinique, qui est devenu une colonie de peuplement.

Une telle situation a été à l'origine en 2009 d'une grève générale qui a duré plus d'un mois et où des milliers de martiniquais ont manifesté contre la vie chère mais aussi contre le blocage économique de l'île par les békés soutenus par l'Etat français.

Notre société martiniquaise, bien que consciente des graves problèmes socio-économiques du pays, vit dans la peur de ne pas pouvoir mener à bien une décolonisation dans laquelle elle se retrouverait dans une pire que celle qu'elle vit actuellement.

En effet, le discours que distille l'Etat français pour nous faire accepter le joug colonial, consiste à dire que l'indépendance engendrerait pour nos pays une situation catastrophique.

La France n'a eu de cesse de prendre en exemple la situation des pays africains qui ont accédé à l'indépendance, pour nous prétendre que ces pays sont incapables de se gérer eux-mêmes d'où leurs situations économiques désastreuses.

C'est pourquoi, en Martinique, nous suivons attentivement les révoltes qui se déroulent actuellement dans certains pays d'Afrique tels le Mali, le Burkina Faso



et le Niger.

L'exemple de ces pays nous ont conforté dans notre démarche consistant à lier l'exigence de réparation des crimes coloniaux et la décolonisation.

Ces pays, loin d'être décolonisés s'étaient installés dans une sorte de relation néo coloniale avec la France qui les privait de toute souveraineté de toute liberté de pensée et d'action.

Sans le formaliser, ces pays africains exigent donc la forme la plus essentielle de la réparation, l'accès à la souveraineté qui postule la maîtrise par eux de tous les outils et procédures décisionnels et qui ouvrent la porte à toutes les démarches de réparation pour rétablir dans leurs droits leurs sociétés détruites.

Au travers ces révoltes qui se déroulent sous nos yeux, nous voyons combien notre démarche pour la réparation est non seulement juste mais incontournable.

C'est l'occasion pour nous d'affirmer que la décolonisation ne saurait être simplement un retrait des troupes militaires ou des administrateurs français, elle doit s'appuyer sur une réparation totale et intégrale de nos peuples afin d'éviter de tomber dans le piège du néo colonialisme.

La réparation est la forme la plus aboutie de la justice est la seule de nature à régler le problème de développement de nos territoires dévastés par tant de siècles d'esclavage et de colonisation.





Tunj
DEMIRTASH
Türkiye



First of all, I would like to thank Republic of Azerbaijan and Mr. Abbas Abbasov and Baku Initiative Group for organizing this event. And thank you for giving us to opportunity.

I will focus to peace-security balance on my speech. And after i will try to explain my ideas on the neo-colonisation at the post colonial era. But first of all i want to tell one thing about my country.

The country where I come from, Türkiye, is proud to have never engaged in colonialism. However, just before the establishment of the Republic in 1923, Türkiye fought a great war of independence on various fronts against the occupation of Western countries. Although there is no colonialism in this regard, I come from a country that knows very well the struggle for independence against intense occupation and supports many countries in this regard.

And i d like to start to my Word and highlight to the peace and security balance. Peace and security are critical elements for the stability of societies. However, the debate about which of these two concepts should take priority is complex and thought-provoking.

Peace and security are critical elements for the stability of societies. However, the debate about which of these two concepts should take priority is complex and thought-provoking. The basis of a sustainable society is peace. An approach based on dialogue, compromise, and tolerance is the key to ensuring the community's security in the long term.

In a perspective where peace is a priority, dialogue, and reconciliation between societies are at the forefront. To solve problems, it is necessary to communicate diplomatically, resolve disputes, and develop mutual understanding, forming the basis of peace. However, it is essential to embrace all segments of society and ensure justice. In short, it is crucial to create a structure based on equality and



justice that covers all parts of society. In addition, a peaceful society must respect the fundamental human rights of individuals. This means protecting rights such as freedom, equality, and security. Respect for human rights is an essential element of peace.

Creating an effective defense mechanism against internal and external threats is possible by ensuring security. Only in this way can peace be sustained. Without a safe environment, peace cannot be maintained. At this point, individuals; basic physical safety and vital needs come to the fore. This includes access to water, food, shelter, and healthcare to ensure the basic safety of the community. Of course, national defense and border security issues are indispensable for security. Protecting the country independence and sovereignty and creating an effective defense mechanism against internal and external threats is an important goal. Likewise, the fight against terrorism is considered a severe risk that threatens the security of society, and developing effective strategies against it is a priority.

At this point, it is necessary to state this clearly. Peace and security are two elements that cannot be replaced. Security without peace: Peace is unthinkable without security. It is only possible to live a life with these in balance. And without forgetting, it is necessary to express from the beginning what should be said last. For world peace, "no one is safe until everyone is safe"

In short, Peace and Security affect each other. Peace and security are complementary elements. A peaceful environment increases security; When security is ensured, peace becomes sustainable. However, every society has values and priorities. The approach to which element is prioritized is also shaped by the values and importance of the community. While communities that emphasize human rights may focus on peace, societies with security concerns may focus on security measures. In other words, the balance between peace and security varies depending on each society's unique dynamics and needs. The most effective approach is to consider peace and security as a mutually supporting whole.

Postcolonial and colonized countries have historically been under the domination of external powers and re-established their identities through struggles for independence. Today, countries that were subject to colonialism in the past are struggling to maintain their independence. However, the peace and security dynamics that emerge after these processes reflect each country's experiences.

Looking at the postcolonial challenges, Countries that gain independence often face economic, political, and cultural challenges. Socioeconomic inequalities from the colonial period remain a significant initial obstacle for new administrations. Moreover, ensuring political stability in the postcolonial period is the primary goal of most countries. However, ethnic diversity, political disagreements, and the legacy of past colonialism challenge this stability.

Security is a critical issue for postcolonial and colonized countries. Internal conflicts, uncertainty of borders, and armed conflicts test these countries' stability.



security mechanisms. Today, in many postcolonial countries, there is a risk that the ethnic and religious conflicts left by the colonial period will continue. While the borders drawn by the colonialists bring together different ethnic groups, they cause disagreements and occasional clashes between local communities.

On the other hand, the political instability that appears from time to time in these countries reveals government changes, coups, and political uncertainties. Therefore, these factors increase feelings of insecurity in society.

Another critical issue is, of course, economic. Economic exploitation during the colonial period continued after independence through companies of Western countries under neo-colonialism. This situation leads to security challenges such as poverty, unemployment, and economic uncertainty and affects security.

In the postcolonial period, external interventions occurred from time to time. These interventions aim to maintain the influence of international powers on the countries in question. There are Western countries that consider such interventions necessary for the continuation of the neo-colonial order created after colonialism.

For example, the desire for independence of the Algerian people, which was the original territory of France in the past and was affected by colonial activities, and the resistance of the French administration to this demand caused harrowing events to occur in this country. France's genocide, massacres, and human rights violations in this country maintain their place in history. Different examples of what is happening in countries and geographies, such as French Guiana, New Caledonia, Madagascar, and Vietnam, an overseas region of France, can be given. Today, all these countries need to be supported by the international community. International aid and cooperation contribute to these countries; development and security processes. This will make regional and global security possible.

To summarize, peace and security in postcolonial and colonized countries are complex and multidimensional. Considering each country's history and dynamics, it is essential to develop country-specific approaches to ensure a sustainable peace and security environment. To reiterate, "no one is safe until everyone is".



**David
WANABO**
Kanaky
(New Caledonia)

Monsieur le Directeur Général du Groupe d'Initiative de Baku,
Mesdames et Messieurs les représentants des Pays et territoires invités,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,
En premier lieu, permettez-moi, monsieur le Directeur Général de vous remercier pour l'organisation de cette réunion importante et de saluer votre leadership dans la conduite des programmes politiques du Groupe d'Initiative de Baku particulièrement dans le combat contre le colonialisme.

Le droit à l'autodétermination résolution 1514 « déclaration sur l'octroi d'indépendance aux peuples et aux peuples coloniaux », fondement majeur des pays colonisés et des peuples soumis à un régime politique imposé, doit s'affirmer au nom d'une civilisation kanak qui refuse l'assimilation ou l'intégration au peuple français.

Depuis le 24 septembre 1853, l'action française a consisté à étendre les limites de ses frontières dans le Pacifique et particulièrement en Nouvelle-Calédonie afin d'amplifier son rayonnement colonial

L'histoire de cette épopée n'est pas si éloignée, puisque que dans la méthode, aujourd'hui, de par son axe indo-pacifique, la puissance de tutelle qu'est la France, continue de vouloir s'imposer dans le Pacifique. En ce sens, la méthode coloniale reste inchangée depuis 1853.

Notre civilisation, à nous peuple Kanak, est celle de piroguiers, de voyageurs, qui ont toujours su accueillir, les voyageurs des autres archipels dans la Paix.

Une paix qui a su traversé le temps, mais aussi qui a su apaiser les tensions, lorsqu'il a fallu cesser les actions de terrain du FLNKS après la tragédie d'Ouvéa en 1988 et que notre défunt leader, Jean-Marie Tjibaou, a signé avec Jacques Lafleur, les accords de Matignon.

L'Accord de Nouméa demeure le socle de toute discussion avec le colonisateur de notre Pays. Accord majeur, qui offre une perspective seine et durable pour le



Peuple KANAK mais aussi pour les communautés qui vivent en KANAKY.

Malgré cela, on assiste à Nouméa, aux grandes fanfares et un ministre des armées qui arrivent en Nouvelle-Calédonie et avant lui, un président de la république qui veut créer une « académie du Pacifique, en Nouvelle-Calédonie, pour former les militaires de la région ».

Les efforts déployés depuis des années grâce à la consolidation des liens de solidarité internationale afin de faire respecter notre droit inné et actif à l'indépendance, ne doivent pas être fait en vain. Ces efforts doivent pouvoir amener notre Pays à son indépendance, et de là choisir comment veiller à la sécurité de Kanaky.

C'est pourquoi, l'essentiel, est de consolider la paix, de maintenir le cap établit lors de la signature de l'accord de Nouméa, pour la pleine émancipation de la Nouvelle-Calédonie avec toutes les communautés qui y vivent.

Rappel qui a été fait par l'AG de l'ONU du 7 décembre 2023. En effet, s'agissant de la Nouvelle-Calédonie, l'AG a engagé « vivement toutes les parties concernées, agissant dans l'intérêt des Néo-calédoniens, à poursuivre le dialogue, dans le cadre de l'Accord de Nouméa, dans un esprit d'harmonie et de respect mutuel afin de continuer de promouvoir une atmosphère propice à l'évolution pacifique du territoire vers un acte d'autodétermination. »

Notre combat doit arriver à son terme sans qu'on soit la cible de diverses attaques qui viseraient la puissance de tutelle.

En ce sens, la création du Groupe d'Initiative de Baku sous l'égide de la présidence du Mouvement des pays non alignés est une opportunité pour nous.

Nous sollicitons, le GIB afin de continuer à nous soutenir, et à soutenir le travail engagé dans la perspective d'une saisine de la cour internationale de justice au sujet de l'injustice subie par le Peuple KANAK lors du troisième référendum.

Pour conclure, je voudrais encore une fois remercier, Monsieur le Directeur général du Groupe d'Initiative de Baku pour l'invitation et toute l'hospitalité offerte depuis notre arrivée.





**Jean Guy
TALAMONI**
—
Corsica



Il nous faut tout d'abord féliciter les concepteurs du Groupe d'Initiative de Bakou et les remercier de nous accueillir au sein de cette démarche au service de la justice et de la paix.

Agir ensemble et de manière solidaire, en demeurant à la fois dans la ligne anticoloniale du Mouvement des Non-Alignés et dans le cadre du droit international, nous paraît en effet nécessaire si nous voulons faire face efficacement au colonialisme français, souvent présenté comme de l'histoire ancienne mais qui demeure pour nous une réalité bien actuelle. Aussi, la présence à cette conférence de nos différents mouvements de libération constitue une nouvelle expression de cette solidarité que nous avons manifestée de façon permanente depuis des décennies, notamment à l'occasion des rencontres annuelles de Corti dans le cadre de nos Ghjurnate internaziunale.

En ce qui concerne plus particulièrement la Corse, nous avons depuis longtemps démontré que la notion de colonisation s'applique parfaitement aux relations entre notre île et l'hexagone, et ce que l'on se place sous l'angle militaire, politique, culturel, économique, démographique ou même psychologique (nous renvoyons ici aux concepts élaborés par notre ami disparu, Albert Memmi, auteur majeur de la décolonisation, qu'il s'agisse du « portrait du colonisé » ou du « complexe de Néron » affectant le colonisateur)

La thématique proposée des droits de l'homme pourrait être l'occasion de longs développements sur de nombreux sujets, comme les questions de la discrimination ou des dérives judiciaires. Nous nous limiterons cependant à traiter du principe fondamental du droit des peuples à l'autodétermination, affirmé dans l'article premier du texte majeur de l'ONU, le « Pacte international relatif aux droits civils et politiques » :

² Congrès, Gouvernement, 3 provinces, 33 communes, et 25 établissements publics 230 Md CPF vs 1.928 Md€



« Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes ».

Ici, nous ne résistons pas au plaisir de souligner que la première fois que ce principe essentiel a été mentionné dans une loi fondamentale, ce fut dans le préambule de la Constitution de 1755 écrite par Pasquale Paoli, chef d'Etat de la Corse indépendante, qui proclame le peuple de Corse « légitimement maître de lui-même ». Cette Constitution est d'ailleurs en ce qui nous concerne la seule que nous reconnaissons pleinement, celle de la France nous étant radicalement étrangère. Si l'ordre juridique français a été imposé à notre peuple, il l'a été uniquement par la force des armes. C'est donc une question de fait et non de droit.

En revanche, notre prétention à l'autodétermination s'appuie à la fois sur le droit, sur la morale, sur l'histoire, et sur notre réalité culturelle, sociale et politique. Nous n'y renoncerons jamais.

Pour en revenir au Pacte de l'ONU relatif aux droits civils et politiques, ratifié en 1980 par la France, il précise, toujours dans son article premier :

« Les Etats parties au présent Pacte, y compris ceux qui ont la responsabilité d'administrer des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle, sont tenus de faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (...) ».

Force est de constater que la France a consciencieusement violé tous ses engagements à cet égard vis-à-vis de nos peuples. Non seulement elle n'a pas « facilité » la « réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », mais elle s'y est opposée par tous les moyens, y compris les plus déloyaux. Ici, on pense à la façon dont elle a déformé le processus d'accession à l'indépendance de la Kanaky, en confisquant purement et simplement le troisième référendum prévu par les accords.

Chez nous, en décembre 2015 à la majorité relative, puis en décembre 2017 à la majorité absolue, les Corses ont voté pour des listes qui se réclamaient officiellement de la nation corse. Paris s'est obstinément refusé à en tenir compte, alors que le simple respect du fait démocratique – ainsi que du pacte de l'ONU que nous évoquions à l'instant – aurait dû conduire à des négociations en vue de redéfinir les relations entre la Corse et la France. Il n'en a rien été. Les discussions actuellement en cours entre le gouvernement français et l'Assemblée de Corse – et auxquelles nous sommes représentés – ont d'ores et déjà exclu toutes les revendications essentielles validées par les électeurs corses : sur la langue, la terre, le pouvoir législatif... Tout cela a été écarté.

Pour le dire avec les mots d'Aimé Césaire : « Voyez comme le colonialisme est perfide, têtu, funeste »

Seul le rapport de force politique peut contraindre Paris à renoncer définitivement à ses visées coloniales. Notre démarche solidaire doit s'inscrire résolument dans cette perspective.



**Jean-Marc
RODRIGUEZ**
Corsica



Je tiens de nouveau à remercier Monsieur le Directeur du Groupe d'initiatives ainsi que tous ceux qui ont participé à l'organisation des différentes étapes. Ces réunions nous ont permis d'exposer les situations de dépendance de nos différentes nations.

Les tribunes, offertes au fil des rencontres, nous ont permis d'établir les processus de colonisation mis en place par les « grandes puissances » dites démocratiques. Chacun a pu relater les circonstances tragiques qui ont permis d'assujettir nos peuples respectifs.

Depuis le dix-neuvième siècle, sous couvert de décolonisation, cet expansionnisme a pris de nouvelles formes. Sur le continent américain, les indépendances ont été acquises, non pas par les peuples autochtones mais par des colons, militaires ou notables, qui voulaient s'affranchir des tutelles impérialistes qu'elles soient espagnoles, anglaises, portugaises ou autres et cela, bien souvent, pour leurs seuls profits et bénéfice.

En Amérique du Sud continentale, seule la France a conservé son hégémonie sur le territoire de Guyane.

De même, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande devenaient indépendants tout en restant dans le giron du Royaume-Uni.

Forts de ces expériences, au vingtième siècle, la France allait mettre en place un système beaucoup plus pernicieux.

Les différents gouvernements ont d'abord vanté les bienfaits civilisateurs de la colonisation par l'intermédiaire de zélateurs confirmés comme le Maréchal Lyautey, Jules Ferry et toute une cohorte d'artistes; ces auxiliaires de l'idéologie coloniale étaient chargés de dépeindre des situations et des pays paradisiaques pour dissimuler des réalités plus tragiques comme le dénuement et la souffrance des peuples opprimés.



En parallèle, pour accélérer la colonisation de peuplement, les incitations à s'installer dans ces merveilleuses terres lointaines se multipliaient. La Corse, sortie exsangue de la première guerre mondiale, sans agriculture et sans industries, allait malheureusement voir son peuple désemparé participer à cette colonisation; la France appliquant sans vergogne le système des clérouchies de la Grèce ancienne, les colonisés devenant eux-mêmes des colons.

Après la seconde guerre mondiale et après avoir réprimé violemment toute velléité d'indépendance à Thiaroye au Sénégal et à Sétif en Algérie, la guerre d'Indochine fit prendre conscience des limites d'acceptation des peuples assujettis, la France mit en place un système pervers pour éviter ce qu'il s'était passé aux Amériques et en Océanie.

Le néocolonialisme venait de naître !

La France s'évertuait à négocier pas à pas l'indépendance de ses anciennes possessions d'Afrique Occidentale française, avec la complicité passive ou intéressée des futurs gouvernants et ceci pour pouvoir continuer à piller honteusement les ressources des pays concernés.

Seule l'Algérie allait pouvoir s'émanciper à l'issue d'une guerre dont la France ne voulait pas dire le nom. Concernant les territoires à faible densité démographique, censés ne pas avoir les moyens pour établir un rapport de force, les gouvernants français allaient établir des statuts différents. De territoire, en département ou en collectivité, ces statuts de pseudo-autonomie se révèlent être de véritables impasses pour les peuples concernés.

Bien qu'inscrits dans la Constitution, les différents articles ne comportent aucune mention de reconnaissance de l'existence des peuples ni de leurs langues respectives.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes y est également nié. Après le massacre d'Ouvéa, le processus de Matignon initié en 1988 vient de se terminer par une flagrante injustice. La Montagne Rocard vient d'accoucher de la souris Darmanin. La fin du processus en Nouvelle Calédonie montre que la France ne se soucie que de ses propres intérêts au détriment des peuples. Nos amis kanaks peuvent en témoigner.

C'est dans ce cadre de la République française, que le gouvernement actuel compte enfermer la Corse et les Corses, seul peuple de droit sur son île.

Nous ne baisserons pas les bras !

La lutte continue et grâce à votre initiative nous comptons bien rétablir les vérités longtemps occultées par l'Histoire enseignée par les puissances coloniales.

Il ne peut y avoir de véritables indépendances sans la reconnaissance des droits des peuples autochtones !

Et, désormais, c'est ensemble que nous ouvrirons le chemin de la liberté vers l'indépendance !



**Nathalie
MINATCHY**
Guadeloupe



Mesdames, Messieurs,

Nous remercions le groupe d'initiative de Bakou pour l'organisation de cette conférence intitulée : «**Néocolonialisme-Droits de l'homme-Paix-Sécurité** » qui nous donne l'opportunité de vous éclairer sur la situation coloniale et néocoloniale qui existe dans notre pays et qui est source de mal développement économique entraînant lui-même une forte insécurité qui mine notre société. Cette situation coloniale est aussi la source de violations des droits de l'homme que nous vous exposerons avec quelques exemples.

Comme tous les pays de la zone Caraïbe, la Guadeloupe a connu depuis le 17 ème siècle les affres de l'esclavage colonial et la mise sous tutelle coloniale jusqu'à ce jour. L'intégration forcée de la Guadeloupe à l'Union Européenne en 1992 a progressivement entraîné notre pays dans une nouvelle ère, non pas coloniale mais post coloniale. L'introduction à dessein des normes et des contraintes inhérentes à la législation européenne, bien souvent inadaptées, a coupé la Guadeloupe de son environnement régional caribéen. Notre marché est ouvert à l'Europe qui en détermine les règles du jeu. Il n'y a pas de véritable économie guadeloupéenne, mais une déclinaison néocoloniale de l'économie française, avec tout de même des foyers de résistance économique endogène qui peinent à exister.

Le mal-développement, qui est la conséquence de cette situation, a fait basculer notre pays depuis plusieurs années dans une insécurité galopante. La Guadeloupe est devenue une plaque tournante pour les trafics en tout genre et notamment pour les armes et la drogue à destination de l'Europe. La France notre colonisateur laisse ces dérives s'installer chez nous, avec son cortège de morts, de familles meurtries et de jeunes désemparés car sans avenir.

Notre peuple n'a jamais cessé de lutter pour un avenir meilleur. Les politiques de répression ponctuées par des massacres tout au long du XX ème siècle n'ont entamé



en rien la détermination des forces politiques qui luttent pour la décolonisation de la Guadeloupe. Bien que toujours d'actualité, la répression policière s'est requalifiée en lutte contre le terrorisme. Est qualifié de terroriste tout militant résistant recourant à des actions même de masse qui ne rentrent pas dans le cadre autorisé par la puissance publique coloniale.

C'est ainsi que chez nous, suite aux derniers mouvements sociaux, une dizaine de jeunes Guadeloupéens ont été emprisonnés dans des conditions difficiles sur des motifs obscurs. Pour ceux qui ont été libérés sans procès, ils sont sous un régime de privation de liberté réservé aux dangers publics. D'autres sont toujours emprisonnés. Ces jeunes, appelés les Grands frères, subissent un acharnement judiciaire et politique depuis de nombreux mois. Une façon de criminaliser toute contestation et contenir la révolte au vu de la situation de la Guadeloupe.

Un autre exemple de violation des droits de l'homme concerne l'absence d'accès à une ressource vitale pour une grande partie de la population guadeloupéenne. En effet, depuis plusieurs années, l'accès à l'eau potable en qualité et en quantité suffisante n'est pas assuré. Il s'agit d'un véritable scandale qui laisse la population en souffrance et pour lequel on assiste à un véritable immobilisme de l'Etat.

A New York, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau en 2018 pour le lancement de la décennie de l'eau (2018-2028) le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres a déclaré que : « L'eau est une question de vie ou de mort ». Pour l'ONU, la Guadeloupe est sous le coup d'une "urgence sanitaire". Pourtant, le 20 novembre dernier, la conférence que devait donner le rapporteur spécial sur les Droits de l'Homme à l'eau potable de l'ONU, Monsieur Pedro Arrojo-Agudo, à l'Université des Antilles, a été brutalement annulée sans explications.

La France qui se targue d'être la 5 ème puissance économique mondiale et la 2 ème puissance maritime mondiale grâce à ses colonies, nous maintient volontairement dans une situation de mal-développement. Sans eau potable, impossible d'avoir une santé correcte, impossible de développer son économie au profit du plus grand nombre.

La France brime sous nos ciels les droits fondamentaux :

- le droit d'être libre et égal
- le droit à la vie
- le droit à un traitement équitable devant les tribunaux.

Les Guadeloupéens comme tous les peuples doivent pouvoir jouir de leurs droits en toute dignité. Nous remercions aux noms des organisations guadeloupéennes représentées ici, le Groupe Initiative de Bakou (GIB) de la possibilité qui nous est offerte une nouvelle fois, afin crier au monde notre désir d'émancipation de la tutelle coloniale française, et notre ferme volonté d'y arriver.

Vive la solidarité internationale.



Nathalie MINATCHY

Pour les membres du groupe Sanblé pou Nasyon Gwadloup comprenant :

- Alyans Nasyonal Gwadloup (ANG)
- Comité International des Peuples Noirs (CIPN)
- Comité d'Initiative pour un Projet Politique Alternatif (CIPPA)
- Fòs pou Konstwi Nasyon Gwadloup (FKNG)
- Kolèktif pou sové Gwadloup (KSG)
- Mouvement International pour les Réparations Guadeloupe (MIR Guadeloupe)





**Chakib
BENHAFRI**
—
France



- I. Continuez à réclamer le droit des peuples à auto-détermination et le droit à l'indépendance pour les territoires occupés tel que la Palestine, le Golan Syrien, Le Sahara Occidental et les îles du pacifique et de l'Atlantique sous le contrôle et la domination française.
- II. Reconnaître aux minorités, réfugiés et les populations déplacées par les conflit et les guerres, le droit de retour et la réclamation de leurs biens dans leurs mères patries et prévaloir le droit à des compensations pour leurs biens confisquées Dénonciation et rejet du monopole des instruments et instances internationales par les grandes puissances. Ces instances créer depuis la 2e. guerre mondiale sont devenue caduque et n'arrivent plus à remplir plus leurs taches initiales, tel que le Conseil de Sécurité, Le tribunal de Justice Internacional, L'ONU, etc.. 10% de la population mondiale ne peut continuer a dicté et tracer le destin de la communauté internationale dans son ensemble. Le recours à la force militaire ne peut être l'unique règle pour assurer la paix et la sécurité mondiales. L'essence de la force réelle est implicitement manifestée dans l'établissement d'une justice internationale équitable qui respecte les droits universels de l'homme pour tous.
- III. Le rejet de la cette double vision des pays occidentaux et l'impartialité de leurs médias dans le traitement des dossiers thématiques concernant les pays du Sud globale. Il est souhaitable d'avoir un consensus universel sur la terminologie concernant les mouvements de résistances, le terrorisme, l'extrémisme, l'antisémitisme, etc...
- IV. Inciter les sociétés civiles des pays du Nord et de Sud pour s'impliquer davantage dans les programmes de coopération pour la promotion de la culture de vivre ensemble, le respect de l'autre, la tolérance, et promouvoir les programmes qui œuvre pour le renforcement de la culture du dialogue et de paix dans le monde.



- V. Encourager toute initiative bilatérale ou unilatérale sincère et durable de coopération et entraide pour le développement socio-économique entre les pays du Sud et permettre aux pays et sociétés se trouvent dans la position post-conflit à se reconstruire, tel que l'Irak, la Libye, la Syrie, le Soudan, la Palestine, le Mali, le Niger, etc.. Permettant ainsi, la coopération multilatérale horizontale Sud-Sud, ou lieu de faire appel à des recettes confectionner par les ex- métropoles coloniales comme c'est le cas de plusieurs pays de l'Afrique Subsaharienne.
- VI. Dans ce monde globalisé, le système de développement à l'occidental, basé uniquement sur le profit matériel a outrance a montré ces limités, bien manifesté par le changement et le dérèglement climatique. Aujourd'hui, nous avons besoin et nous devons, les pays de l'axe Sud à tracé ensemble la voie pour une nouvelle vision et une nouvelle organisation de la vie internationale commune, basée sur l'équilibre, l'éthique, des valeurs humaines et le respect de la vie sur terre.
- VII. Les pays du Sud devaient penser aux différents mécanismes pour diminuer les effets de la fuite continue des cerveaux et les élites vers les pays du Nord, plus attractifs matériellement et pour les structures de travail et de recherches développés. Cette fuite participe, dans le retard de développement des sociétés de Sud accumulé depuis plusieurs décennies. Les dirigeants des pays de Sud devaient œuvrer pour la bonne gouvernance et le renforcement de la participation de leurs élites dans les prises des décisions ou lieu de les repoussées à chercher refuge dans les pays occidentaux. Nous avons besoin de réelle volonté et une vision à longue terme pour établir des passerelles de coopération avec les diasporas intellectuelles afin d'assurer une pérennité dans la leur contribution dans la création de la richesse et le soutien des programmes de développement de leurs pays.
- VIII. Le refus catégorique de toute type d'ingérence de la part des ex-métropoles coloniales dans ces « ex-colonies » sous le prétexte de lutter contre le terrorisme, les droit de l'homme, la protection des minorités, la sécurité et la paix dans la région de Sahel, etc.. Nous savons d'emblée que ces pays dits « civilisés et développer » continuent avec tous les moyens pour maintenir l'ancien statut quo de ces pays de Sud, considérés comme des espaces vitaux et privés pour eux.
- IX. Pour le dossier de la colonisation, il faut inciter les pays de Sud à gérer en mieux le dossier de la mémoire historique coloniale, sans qu'il soit ou il devient un mur de lamentation pour justifier les différents échecs des politiques internes et les crises socio-économiques cycliques dans ces pays.
- X. Incitez les pays du Nord de sortir de cette vision péjorative concernant le continent Africain, considéré hier comme terre d'esclavage, et aujourd'hui, un continent pour la convoitise et de partage pour ces ressources humaines et matérielles.
- XI. Le Monde globalisé et déséquilibré d'aujourd'hui, a besoin d'un consensus



entre les pays du Nord et de Sud pour tracer la voie et la vision sur le monde de demain. Se concerter sur quel type de paix et de sécurité nous voulons bâtir et transmettre aux générations futures.

XII. Condamnation solennelle contre l'état d'Israël, pour crime contre l'humanité et le génocide commis contre la population civile palestinienne. Dénoncez la politique d'occupation des territoires arabes par Israël, qui constitue un réel obstacle pour la paix et la sécurité durable dans le Proche Orient. Inciter les états des pays de Sud et de Nord avec l'implication des

XIII. Condamnation solennelle contre l'état d'Israël, pour crime contre l'humanité et le génocide commis contre la population civile palestinienne. Dénoncez la politique d'occupation des territoires arabes par Israël, qui constitue un réel obstacle pour la paix et la sécurité durable dans le Proche Orient.

XIV. Inciter les états des pays de Sud et de Nord avec l'implication des organisations non gouvernementales (ONG) de continuer à organiser des forums, des congrès et des rencontres internationales pour remédier et trouver des solutions durables pour les grands défis de l'humanité tel que le réchauffement climatique, la crise alimentaire mondiale, Le déplacement des populations pour les conflits, le sous- développement, en appliquant la responsabilité des grandes entreprises des médias multinationales dans l'impartialité dans le traitement des dossiers médiatiques internationaux et leur rôle majeur dans la création et la consolidation de la paix, la tolérance et la sécurité dans le monde globalisé.



**Ibrahima
DIAGNE**

Senegal

Good morning, Ladies and Gentlemen,

First of all, I would like to thank Azerbaijan, that beautiful country and remarkable people, for organizing this conference.

I would like also to express my gratitude to the Baku Initiative Group on initiating this series of conferences that highlight the importance of colonialism and neocolonialism on today life of the overwhelming citizens of earth

I am also joining my voice to applaud my colleagues for their contributions in reviving reassessing and sharing the hideous history of colonialism and neocolonialism that the majority of human being are still suffering from on all aspect of life (social economical psychological to name a few)

I would like to start by responding to a remark by Mr Josep Borrell, who defines Europe as a garden of prosperity surrounded mainly by jungle.

What are the foundations of this garden – pain, blood, violence, murder, absolute exploitation of the peoples of the world, including Europeans; the extermination of populations, cultures, identities across continents for 500 years.

This was done by a minority, originally from western Europe, whose principle of action is the absolute predation on resources and humans; and whose primary motivation were and remains limitless greed. Their philosophical approach-Machiavelli – divide to rule!

This is not a moral judgment but a statement of fact.

From Colonisation to Neocolonialism the list of Human Right Violations is endless and includes serious crime such as genocide, population displacement, massacre, large scale sexual violence and systemic discrimination.



For over 400 years, Africans were defined de Juro as non-human and de facto as economic commodities and as such submitted to an industrial scale of slavery.

During the colonial era, it was customary for the Belgian administration to cut off the hands of males for "insufficient yield" in the rubber harvest. In 23 years, Belgium caused the death of several million Congolese in order to accumulate more wealth

The French colonial system was based on the total alienation of indigenous populations. The French colonial system massacred hundreds of thousands of people in Vietnam, Laos, Cambodia, Algeria, Madagascar, Cameroon, Senegal, but also in Martinique, New Caledonia, Guyana, in fact, practically all the territories under French domination were the site of massacres.

This systematic use of violence and mass murder was shared by all colonial powers. The United Kingdom invented concentration camps in Africa during the Boer War of Independence in South Africa; it used this technique again in Kenya while massacring between 100,000 and 300,000 people. Britain also caused the deaths of an estimated 165 million Indians through famines caused by its colonial policies. The Spanish and Portuguese conquistadores wiped out entire civilizations

Today neocolonialism is all around impacting the live of billions of human beings across the world through a parasitic approach of economic interaction that maintained hundreds of millions of people in absolute poverty.

Neocolonialism through its double standard tactics deprives the right of many nations for self-determination while on the other hands initiates artificial breakdown of states just to preserve its own interests.

Neocolonialism with its limitless greed perverted the more balanced approach that most cultures across continents developed during millennia with nature. Neocolonialist powers senselessly commoditised every single interaction with our planet, thus, in just a period of 2 centuries, leading the human race, towards the possibility of extinction due to irremediable changes of the planet ecosystem.

The history of humanity is made up of violence, domination, conquests, but also liberation, social, cultural and scientific advances

The objective of this contribution is not to antagonise the so-called collective west with the global south – my aim is to help restoring facts of history by assessing the pernicious system of neocolonialism so that, we, together could achieve a correct diagnostic.

Descendants of the global west have to come to realise what is the origin of the wealth they are living in and the vicious nature of the so called "exceptional civilization" that created profound psychological, social and economic trauma across so many cultures and people of Africa, America, Asia, Europe, Oceania!!!

Descendant of the once or still dominated peoples have a duty to reclaim their history not in a spirit of revenge or victimization but to reconstruct their identities.



We collectively need to recognise the responsibilities and the merits of the cultures and people of our planet; in order to free ourselves from neo-colonization so collectively we could commit to positive changes.

True security and long-lasting peace cannot be achieved by one group to the expense of the others. Let's relearn to know ourselves again, let's learn to exchange directly, to strengthen the diversity of our socio-cultural models and develop our respective economies.

I would like to end on a positive note citing two quotes from **Nelson Mandela**

"We were expected to destroy one another and ourselves collectively in the worst racial conflagration. Instead, we as a people chose the path of negotiation, compromise and peaceful settlement. Instead of hatred and revenge we chose reconciliation and nation-building."

Nelson Mandela

So, in another terms, unless the African born Elon Musk provides us the mean to live in Mars, we still have only one planet to cherish.

We – Human share the same genome - Blood that flows through each of us is neither black nor white nor yellow, Blood is and will always remain RED

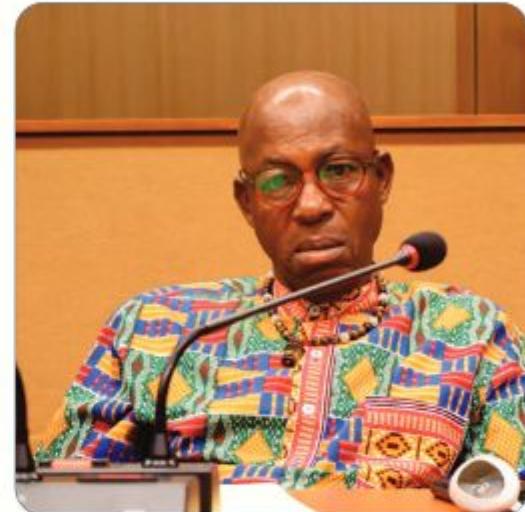
So, why not get along and instead of divide to rule, unite, to build a fairer, more stable, more tolerant, and more inclusive world!

"It is in your hands, to make a better world for all who live in it"

Nelson Mandela



**Ali
MÉRIL**
Guadeloupe



Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les Délégués, Chers collègues,

Permettez-moi de vous dire la satisfaction de l'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe d'être de retour, à si brève échéance, devant cette instance, haut lieu où la promotion de la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement sont érigées en valeurs cardinales. En effet, nous croyons à l'égalité souveraine des États qui est une des pierres angulaires nous permettant de nous réunir sous ses auspices et de croire en la réalisation de nos idéaux.

En effet, au moment où le monde entier affronte des bouleversements sans précédents secouant les grands équilibres imposés par les superpuissances, un certain nombre de pays oubliés de l'histoire dont la Guadeloupe, se battent pour sortir du néant colonial d'une part.

D'autre part, sur le continent africain, le réveil des peuples secoue les oligarques installés après les indépendances survenues à partir de 1950 pour partir à la conquête de souveraineté réelle à l'exemple des anciennes colonies françaises du Burkina-Faso, du Mali et du Niger.

Au Moyen-Orient, une autre guerre dont les racines se trouvent dans la dépossession d'un peuple de son territoire et la mise en place d'une politique de colonisation entraînant expropriation et déplacement forcé de population, entraîne l'humanité vers ses heures les plus sombres dans une guerre mettant en péril la sécurité dans toute une région de notre planète.

Nous sommes aujourd'hui réunis devant cette auguste assemblée pour échanger sur les effets du néocolonialisme et ses impacts sur les droits de l'homme, la paix et la sécurité.



Au regard de la situation géopolitique mondiale, nous pouvons d'ores et déjà dire que les droits de l'homme sont constamment malmenés par les États qui mettent en œuvre des politiques de domination néocoloniale et dans ces cas précis ce sont les intérêts des puissants qui prévalent sur le droit des peuples spoliés. Les pays les plus puissants qui sont les promoteurs de ces politiques néocoloniales font peu de cas des droits de l'homme.

Nous observons ainsi que les droits des peuples premiers sont bafoués sur tous les continents. De l'Afrique en passant par l'Amérique du Sud, l'Océanie et l'Europe un même constat sur la question des droits de l'homme : « *la raison du plus fort est toujours la meilleure* ».

Les nombreuses résolutions de l'ONU restent lettres mortes quand elles sont votées, car le plus souvent c'est le droit de véto des pays du Conseil de Sécurité qui vient couper court à toutes possibilités de faire respecter le droit international comme c'est le cas actuellement avec les crimes de guerre commis dans la bande de Gaza.

Alors, dans ce contexte, comment garantir la paix et la sécurité sur la planète lorsque les pays impérialistes USA, Angleterre et France en tête se servent des pays qui sont sous leur domination pour y installer leur base militaire.

Nous Caribéens, nous voulons vivre dans un espace démilitarisé, il est important pour nous que les USA quittent la base militaire de Guantanamo à Cuba mais aussi que la France démantèle ses bases en Guyane, Martinique et Guadeloupe tout comme celles qu'elle a installées dans le pacifique

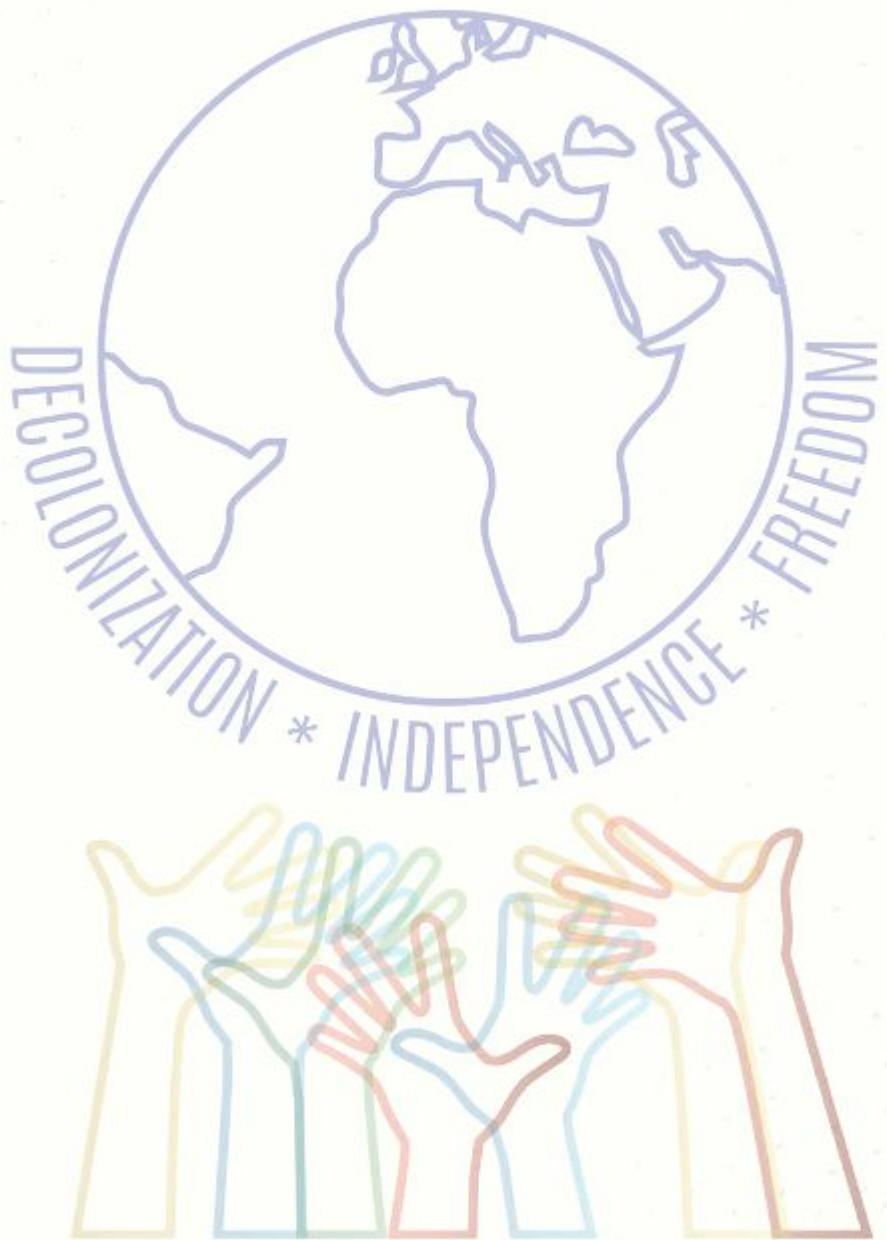
Nous voulons également que Cuba soit retirée de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme car en vérité ce sont les USA le plus grand facteur d'instabilité dans notre région avec à son actif plusieurs interventions militaires en Haïti, à Grenade et en Amérique du Sud au Nicaragua, au Salvador, au Panama notamment.

Nous pensons que le néocolonialisme tout comme le colonialisme et l'impérialisme portent en eux les germes de la guerre et de l'insécurité sur notre planète. Il nous paraît impératif de lutter contre ses trois fléaux pour garantir le respect des droits de l'homme, la sécurité et la paix sur notre planète. Pas de paix possible sans justice et réparation des crimes commis par les puissances coloniales, néocoloniales et impérialistes.

L'UPLG se joindra à la déclaration finale de notre conférence pour signifier notre attachement à la paix et à la fraternité entre les peuples, pour un développement harmonieux et le bien commun.

Chers collègues et vous tous et toutes en vos grades et qualités, je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée.







RÉSOLUTION FINALE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE GENÈVE « Néocolonialisme : Droits humains, paix et sécurité »

Le 14 décembre 1960, sous l'impulsion des pays ayant nouvellement accédé à la souveraineté, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait la Résolution 1514 intitulée « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. »

Ce texte majeur avait été précédé, le 16 décembre 1952, par la Résolution 637 sur « Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

63 ans après la Résolution historique du 14 décembre 1960, les peuples des dernières possessions de l'empire colonial français (Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Martinique, Guyane, Guadeloupe, Corse, Mayotte) ainsi que les représentant.e.s des anciennes colonies (Sénégal, Algérie) et les participants d'une quinzaine d'autres pays sont venus ici témoigner de la persistance du système colonial dans les pays concernés et dénoncer la politique de l'État français qui, tout en se réclamant des valeurs de la liberté et de la démocratie, viole les droits fondamentaux de nos peuples à la Vie, dans toute la plénitude du terme.

Les luttes des millions de femmes et d'hommes d'Afrique et d'Asie ayant constraint l'Europe à mettre un terme à la colonisation directe, les anciens empires coloniaux et leurs partenaires ont institué un ordre mondial qui, en recourant à des violations flagrantes et incessantes des droits humains fondamentaux, maintient la domination économique, financière, politique, militaire et culturelle d'un petit nombre de puissances sur une vaste partie de la planète.

Le droit international, fondé en réalité sur les seuls intérêts égoïstes de ces puissances, sur la force brutale et la politique des deux poids deux mesures, n'est qu'une des illustrations des inégalités structurelles et des injustices indicibles qui frappent les peuples sous domination coloniale ou néocoloniale.

1-RÉUNIS À GENÈVE, ce 14 décembre 2023, à l'initiative du Groupe d'Initiative de Bakou, les représentant.e.s des dernières colonies françaises de Guyane, Martinique, Guadeloupe, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Corse, les représentant.e.s des anciennes colonies (Sénégal, Algérie) et les participant.e.s d'une quinzaine d'autres pays dénoncent les méfaits du système colonial français qui, dernière les façades juridiques artificielles de « départements », « régions » ou « collectivités » dits « d'outre-mer », continue à exercer une véritable domination qui se caractérise notamment par :

- la mise en œuvre dans les pays concernés d'une stratégie délibérée de mal développement économique qui organise, au profit des monopoles français, l'extrême dépendance alimentaire des populations (plus de 80% des produits ali-



mentaires en provenance de la France), la cherté de la vie, la paupérisation (en Guyane 50% de la population vit sous le seuil de pauvreté) et le chômage massif, entraînant ainsi toutes sortes de dérives(violences, trafics d'armes et de drogues) qui hypothèquent gravement le futur de ces territoires;

la violation des droits fondamentaux des peuples autochtones de Guyane;
 l'institution de l'hégémonie de la culture française et d'une politique d'assimilation qui relèguent au second plan les langues locales, de plus en plus menacées, et imposent à nos enfants les programmes scolaires français qui ne correspondent ni à l'histoire de nos peuples, ni à nos géographies, ni à nos cultures, ni à nos ambitions pour notre futur;

l'accaparement des terres (90% des terres guyanaises appartiennent à l'Etat français), la main-mise sur nos millions de Km² de Zones Économiques Exclusives (qui font de la France, avec 11 millions de Km² de ZEE, la seconde puissance maritime mondiale), la colonisation de peuplement, laquelle, à travers les politiques de déportation de nos jeunes en France pendant des décennies, a largement contribué à une crise démographique sans précédent en Guadeloupe et en Martinique et le pillage des ressources naturelles;

l'instauration-dans le prétendu « État de droits » français-d'une justice coloniale à deux vitesses qui criminalise toute résistance et protège les corrompus (emprisonnement de jeunes luttant contre l'empoisonnement au chlordécone et le vol des terres en Martinique et Guadeloupe, juridictions d'exception pour les Corses qui jugent les prisonniers politiques sans leur reconnaître ce statut et traitement inégalitaire de leurs conditions de détention);

les atteintes multiples au droit à la Vie, à travers les difficultés d'accès à l'eau (Guadeloupe, Mayotte) et aux soins, le scandale sanitaire majeur de l'empoisonnement au chlordécone (92% des populations de Guadeloupe et de Martinique contaminées), le crime des essais nucléaires à Muruoa et Fangataufa, la pollution massive au mercure de l'eau des rivières en Guyane;

l'utilisation de nos pays -sans la moindre consultation de nos peuples-comme bases géostratégiques militaires dans les préparatifs de guerre des grandes puissances occidentales, notamment dans la zone indo-pacifique (Polynésie, Nouvelle-Calédonie) mais aussi dans la zone Caraïbes-Amériques (Guyane, Martinique, Guadeloupe) et en Corse (base de Solenzara).

2-CONSCIENTS DE LEURS RESPONSABILITÉS devant l'histoire et devant leurs peuples, les représentant.e.s des dernières colonies françaises, dans le cadre de la commémoration de la « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.», du 14 décembre 1960,

lancent un appel solennel pour que l'Organisation des Nations Unies, les instances internationales et les peuples de tous les continents contribuent encore plus activement à mettre définitivement fin au colonialisme et au néocolonialisme qui



constituent, par essence, une violation flagrant des droits humains fondamentaux et un obstacle au développement des nations, au bien-être des populations et à la paix entre les peuples;

exigent de justes réparations pour les crimes commis par le colonialisme français contre les peuples autochtones des territoires coloniaux et l'esclavage transatlantique qui vit la déportation de millions d'Africain.e.s, réduit.e.s en esclavage, dans les Caraïbes et les Amériques;

soutiennent la saisine par le FLNKS de la Cour Internationale de Justice et la mobilisation du peuple kanak contre l'Etat français pour faire respecter son droit inaliénable à l'indépendance nationale;

apportent leur appui total à la démarche des peuples de Martinique, de Guadeloupe, de Corse et de Guyane pour faire inscrire ou réinscrire leurs pays sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser;

expriment leur totale solidarité avec le peuple polynésien confronté au crime des essais nucléaires et avec les peuples martiniquais et guadeloupéen dans leurs revendications de justice et de réparation concernant le crime d'empoisonnement au chlordécone dont l'Etat français porte l'entièvre responsabilité pour avoir autorisé l'utilisation de ce pesticide, pourtant interdit depuis des décennies en France car hautement cancérogène;

appellent, dans le contexte des risques de guerre, à une démilitarisation mondiale pour la paix et au démantèlement des bases françaises dans les colonies du Pacifique, des Caraïbes et de la Méditerranée

insistent sur le respect des droits économiques, sociaux, politiques fondamentaux des femmes qui constitue l'une des conditions essentielles du progrès de notre planète et de l'émancipation de l'espèce humaine;

3-DANS UN CONTEXTE GLOBAL marqué par les guerres, la montée des tensions internationales, la reprise de la course aux armements, les catastrophes actuelles et à venir du fait du réchauffement climatique, les bouleversements géostratégiques en cours, le Groupe d'Initiative de Bakou et les représentant.e.s des peuples sous domination coloniale et néocoloniale,

saluent la lutte des peuples du Mali, du Burkina Faso et du Niger pour se débarrasser du pillage de leurs ressources et de la domination française et impérialiste;

appellent à une véritable coopération mondiale entre les peuples fondée sur la justice, le refus de tout suprémacisme, le respect mutuel et la solidarité humaine.

4-ENFIN, l'ensemble des participant.e.s à cette rencontre de Genève félicitent chaleureusement la République d'Azerbaïdjan qui s'est vu confier la mission d'accueillir la COP 29 l'an prochain. Ils sont assurés que l'Azerbaïdjan saura prendre en considération tant les défis du réchauffement climatique que ceux de la décolonisation à l'occasion de cet événement de portée mondiale et si important pour le futur de notre planète.



Genève

Jeudi 14 décembre 2023

Signataires :

CORSE

-Corsica Libera

KANAKY-NOUVELLE CALEDONIE

-Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS)

-Mouvement des Jeunes Kanaks en France (MJKF)

GUADELOUPE

-Alyans Nasyonal Gwadloup (ANG)

-Comité International des Peuples Noirs (CIPN)

-Comité d'Initiative pour un Projet Politique Alternatif (CIPPA)

-Fòs pou Konstwi Nasyon Gwadloup (FKNG)

-Kolèktif pou sové Gwadloup (KSG)

-Mouvement International pour les Réparations Guadeloupe (MIR Guadeloupe)

-Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe (UPLG)

GUYANE

-Mouvement de Décolonisation et d'Emancipation Sociale (MDES)

MARTINIQUE

-Parti pour la Libération de la Martinique (PALIMA)

-Mouvement des démocrates et des écologistes pour une Martinique souveraine (MODEMAS)

MAOHI NUI (Polynésie – Française)

-TAVINI HUIRAATIRA





Neocolonialism: Human Rights, Peace and Security

Conference, December 14, 2023, Geneva, Switzerland

Silent Manifestation



The Silent Revolution Continues...



BAKU INITIATIVE GROUP



December 14,
2023